

Ça passe, par où ça passe¹ ?

Ce titre traduit l'actualité de la passe. Les enjeux qu'elle recouvre restent aujourd'hui, quarante ans après la « Proposition », plus encore dans le contexte que nous connaissons actuellement, fondamentaux pour la psychanalyse tant au regard de la formation qu'au niveau du collectif.

Pour déplier ces questions, je prendrai appui, ce qui n'est pas sans difficulté, sur mon expérience à partir des différentes places que j'ai occupées dans le dispositif de la passe, commun à *l'École de Psychanalyse Sigmund Freud* et à *La Lettre lacanienne*, ainsi que dans d'autres dispositifs. Ces places occupées sous un angle de vue différent permettent de réaliser combien « la fonction du psychanalyste, ça ne va pas de soi, ça ne va pas tout seul pour ce qui est de lui donner son statut, ses habitudes, ses références, et justement sa place dans le monde² ».

Le dispositif de la passe est l'un des dispositifs, il n'est pas le seul, *des formations du psychanalyste* qui vient forcer, ouvrir cette question de l'intransmissibilité de la psychanalyse, ce à quoi est confronté le psychanalyste dans cette profession impossible comme le dit Freud, par le réel qu'elle traite.

L'expérience de la passe nous enseigne sur la manière dont « Chacun apporte sa pierre au discours analytique et plus particulièrement sur le comment on y entre³ ».

Nous pouvons constater actuellement qu'après l'invention de la « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », sept écoles seulement ou associations ont fait le choix de reprendre à leur compte l'expérience de la passe avec nomination. (*APJL, ECF, École freudienne, ELP, EPFCL, EPSF, Lettre lacanienne*).

Je postule qu'il y a un enjeu entre d'un côté la reprise de cette expérience avec nomination et de l'autre l'invention de certaines modalités de fonctionnement collectif ; mettre en tension associatif et analytique tente d'éviter que le collectif repose uniquement sur la psychologie des masses, ou sur l'amour de transfert. Cet enjeu tire et tient le fil de la *chose freudienne*.

¹ Cet article reprend et complète un travail présenté à Paris, dans le cadre des Journées d'École, « Quelque chose manque à la cité analytique », organisées par *la lettre lacanienne, une école de la psychanalyse*, les 18 et 19 novembre 2006.

² J. Lacan, « Place, origine et fin de mon enseignement », *Mon enseignement*, Paris, Seuil, 2005, p.13. Conférence prononcée en octobre 1967, au Vinatier, à Lyon.

³ J. Lacan, *Le sinthome*, Paris, Seuil, 2005.

Le passage à l'analyste est en lien direct avec le bord sur lequel un collectif situe les formations du psychanalyste.

Ceci m'amène à revoir en détail le dispositif inventé pour la reprise de l'expérience de la passe avec lequel nous fonctionnons actuellement dans nos deux écoles, *pour saisir par où ça passe, ce qui y passe et comment ça passe*.

Ces journées s'intitulent « Journées d'École ». Le terme « École » apparaît dans l'histoire du mouvement analytique en 1964 avec la fondation par Lacan de l'*École freudienne de Paris*. Dans la fabrication de ces deux écoles, il importe d'interroger comment elles se situent entre *invention et héritage*. Les choix posés ne sont pas sans lien avec des points d'histoire dont nous sommes les héritiers, sans pour autant soutenir que l'analyste se forme par l'acquisition d'un savoir transmis de génération en génération selon des voies réglées par avance.

De son enseignement, Lacan a dégagé deux dispositifs de travail et de formation ; avec le dispositif de la passe, il a donné aux analystes, la chance de reconnaître et de nommer le réel de l'expérience dont se forme l'analyste dans son rapport inédit au savoir. Ce n'est pas un savoir technique qui dirige la cure mais le désir de l'analyste, ceci implique de poser autrement la question de l'autorisation de l'analyste. Si les associations ou écoles issues de la dissolution de l'*EFPP* reprennent ce principe, chacune d'entre elles se trouve convoquée en lien avec la reprise du dispositif dans lequel elle s'engage, à réinterroger différents aspects de la théorie analytique et à inventer les principes d'un fonctionnement institutionnel supportant un projet d'école. C'est ainsi que l'*EPSF* et la *Lettre lacanienne* se sont accordé un temps de réflexion, de construction, par l'intermédiaire d'associations : *Dimensions freudiennes* pour l'*EPSF* pas sans lien avec l'*École de la cause freudienne*, *QEP* et l'*APEP* pour la *lettre lacanienne* pas sans lien avec l'*École lacanienne de psychanalyse*. Ce temps a permis de poser la question des fondements, de la portée de ce signifiant école, et plus particulièrement de choisir des modalités de reprise de l'expérience de la passe avec nomination.

Le passage de la voie analysante à l'acte qui fonde le psychanalyste peut s'éclairer dans le dispositif de la passe.

En m'intéressant au dispositif de la passe dans notre actualité, je touche aux deux structures d'école que Lacan a formalisées :

- le dispositif du cartel proposé sur un mode empirique en 1964 et formalisé en 1975 ;
- le dispositif de la passe dans sa *Proposition* du 9 octobre 1967.

Dans le dispositif de passe actuel, c'est le choix *d'une structure de cartel* qui a été fait, alors qu'en 1967 il n'était pas question de cartel mais de

jury. Le cartel qui est déjà en soi une formation d'école se trouve ainsi convoqué pour le fonctionnement d'un autre dispositif d'école.

Avant de préciser la fonction du cartel dans le dispositif, il importe de poser quelques repères importants concernant *les formations du psychanalyste*, repères qui ne sont pas sans incidence sur la façon dont est reprise actuellement l'expérience de la passe.

Lacan n'a pas parlé de formation psychanalytique au sens où nous parlons d'une formation littéraire, scientifique ou professionnelle. Le savoir de l'analyste ne passe pas par une accumulation de connaissances de type universitaire. Il ne s'agit pas d'absorber un savoir, le travail en cartel dans le dispositif de la passe vient le confirmer. En 1973, Lacan, lors d'une journée d'étude de *l'Ecole freudienne de Paris* dit : « Je n'ai jamais parlé de formation psychanalytique, j'ai parlé de formations de l'inconscient. Il n'y a pas de formation analytique⁴ ».

Dans les documents préparatoires à ces journées, Bertrand Gérard relève : « c'est d'un trou que Lacan pose l'inconscient, d'un manque à savoir, d'une perte, par ce bord la psychanalyse peut s'inventer ». Que cela soit d'un trou rajoute une difficulté à concevoir les formations de l'analyste comme formations de l'inconscient, c'est ce qui nécessite des dispositifs particuliers, et une certaine approche de la formation.

La traversée de sa propre cure, l'entendu des passes viennent mettre à jour, éclairer la nécessité interne qui pousse l'analyste au savoir. « Ce savoir construit avec son inconscient, qu'il a trouvé, crû dans son propre, et qui ne convient peut-être pas au repérage d'autres savoirs⁵ », ne relève pas d'un savoir objectivé, évaluable, donnant lieu à une reconnaissance et un diplôme, la structure de jury n'y est pas adéquate.

Pour ne pas démentir le réel en jeu, soit ce qui ressort de notre expérience de savoir, une école offre, propose et soutient des dispositifs de formation dont le fonctionnement permet à ce tissage du savoir de s'inventer. En retour elle doit accepter elle-même en tant qu'institution de se laisser subvertir par les effets d'enseignement de ces dispositifs. L'école n'est pas ailleurs que dans ces effets, elle n'existe pas d'emblée, elle existe dans l'après-coup.

En quoi le cartel est-il plus approprié? Comment opère-t-il dans la transmission et la formation des analystes? Que peut-on savoir du travail en cartel? Questions souvent reprises dans une école de psychanalyse.

Il peut être attendu que le cartel, conçu pour contrer au niveau collectif les identifications imaginaires, permette au niveau individuel de reconnaître des effets analogues à ceux dont le discours analytique témoigne : le travail de

⁴ J. Lacan, « Sur l'expérience de la passe », *Ornicar 12/13*, décembre 1977, p.121.

⁵ J. Lacan, « Note sur le choix des passeurs », *Sur la passe*, document interne à l'EPSF.

l'inconscient. La structure de cartel ne s'oppose pas aux effets de sujet, et leur tourbillon permet de tisser entre les membres d'une école des liens de travail qui subvertissent le rapport maître-élève.

Si l'école veille aux voies par lesquelles les analystes se forment selon les lois de l'inconscient, elle doit soutenir, provoquer *le désir de savoir* qui est au travail dans un cartel, elle se fait adresse pour le cartel qui s'y inscrit. Celui-ci s'il le souhaite peut y rendre compte de son travail, du produit propre à chacun. C'est ce désir de savoir, nous y reviendrons, qui soutient le *comment ça passe*. Ce dispositif d'école supporte un abord de la formation qui implique un véritable travail de subjectivation, de réinvention de savoir qui s'effectue dans les liens de cartel mettant à la question le désir particulier que chacun de ses membres y engage. Un point de butée, un événement, une rencontre provoquent en chacun un tracés théorique, une contrainte à chercher saisit chacun et ne le lâche plus, contrainte en résonance avec l'expérience de la cure, avec la défaillance du savoir constitué. Le cartellisant met au travail avec d'autres ses embarras, il se trouve « poussé » à un travail d'élaboration par le bout qui est le sien. C'est *cela qui passe*, qui traverse, qui ruisselle dans les dessous.

D'où s'origine l'invention d'un cartel ? Qui l'initie ? Comment se fabrique-t-il ?

Comment se rencontrent les membres qui le composent ? Par choix ? Par cooptation ? Par réponse d'intérêt commun à une proposition ? Par tirage au sort ?

La fabrique d'un cartel dans notre champ vient faire écho à ce *pas-tout* dont relève l'analyste, ce dont il doit se faire la dupe. Lacan situe l'analyste à la fois du côté du déterminé par l'impossible, ce qui ne cesse pas de ne pas s'écrire, et par le contingent, ce qui cesse de ne pas s'écrire.

Par l'invention des dispositifs d'école, Lacan contribue au dépassement de plusieurs dualités, théorie/clinique, public/privé, individuel/collectif...

Nous pouvons en faire l'expérience par le cartel, le transmissible est au cœur même en tant qu'il y a de l'intransmissible, il est là parce que la psychanalyse nous enseigne ce défaut de transmission, elle nous y confronte et nous révèle cet impossible au cœur du *désir de transmettre*.

Alors pourquoi et comment ça marche le cartel ?

- Il y faut une école qui en permette la fabrique, l'adresse et le tourbillon.

- Il y faut « le pousser à » de celui (ou de ceux) qui l'initient.

- Il y faut la « plus une » personne chargée de la discussion, de l'issue à réserver au travail de chacun.

Le cartel favorise et participe ainsi à un certain type de formation collective contingente et ponctuelle qui se réalise par la rencontre.

Je propose maintenant d'aborder *la fabrique particulière du cartel dans ce dispositif précis de la passe* : repérer comment des bouts de savoir se saisissent, et ce qui y passe d'insu, comme dans toute autre formation de cartel, mais avec des différences puisque ce cartel est requis de nommer ou pas. La réponse précisément dans ce type de cartel, implique de manière évidente une production collective.

Les écoles ne s'orientent pas du côté de garantir l'être analyste. L'expérience dans les cartels de passe le confirme. Le choix de ce dispositif par certains passants tient d'ailleurs à la manière dont il a été construit. Le terme de « cartel » avec ce que nous en avons déplié précédemment vient mettre à l'écart les questions de critères. François Balmès, à qui je rends hommage pour avoir travaillé avec lui dans des cartels de passe, a longuement développé l'écart qu'il y a entre critères d'évaluation et repères de structure⁶. En aucun cas il ne s'agit « du nommer à » dans lequel le pèse-personne interviendrait. Lacan précise que « le passant s'offre à cet état d'objet qui est celui à quoi le destine la position de l'analyste, il n'est même pas sujet du tout, si on l'écume, c'est qu'on a besoin de lui pour sustenter la position analytique, ce n'est donc pas un titre qui résulte du passage⁷ ». La « Proposition » de la passe pour Lacan en 1967 était une tentative de fonctionner contre les lois ordinaires du groupe, et de modifier les modalités de sélection de cette classe, celle des Analystes de l'École, constituée dans les démarrages de *l'EPF*.

Le dispositif de passe se situe du côté « il y a de l'analyste » ; vu sous cet angle nous prenons au sérieux l'idée que le dispositif est à penser comme un trajet de l'acte. Une « clinique de la passe » est ainsi *une clinique de l'ensemble du dispositif*, elle n'est en aucun cas une clinique des passants⁸.

En portant attention aux différentes chicanes du dispositif, en m'arrêtant sur certains moments, j'essaie de repérer ce qui s'y joue, d'appréhender *ce qui s'y passe, ce qui s'y invente* comme bouts de savoir et comment *le collectif s'y trouve nécessairement engagé*. *La fabrique du cartel* dans le dispositif de la passe me semble s'inscrire entre le défaut de transmission de la psychanalyse qui pousse à l'invention et une certaine transgression, un franchissement nécessaires liés pour le psychanalyste à la question du s'autoriser.

L'acte, le trajet de l'acte analytique dans la passe, est initié par le passant. Dans la nécessité d'y aller, de dire comment il en est arrivé là, à cet impossible qui le cause comme analyste, le passant s'engage sur ce trajet en s'adressant à l'un des deux membres du collège de la passe chargés du secrétariat de la passe. Aucune obligation pour le passant d'être membre de nos écoles ou d'une autre association.

⁶ F. Balmès, « Vous avez dit critères ? », *Carnets de l'EPF*, septembre-octobre 2002, n° 41.

⁷ J. Lacan, « Conclusions journées EPF », *Lettres de l'EPF* n° 24, 8/9, novembre 1975.

⁸ À ce propos, se reporter au travail de B. Lemérier, « Esquisse, contribution à une clinique de la passe », *Essaim* n° 15, p. 15.

Le passant vient tirer au sort les noms de deux passeurs et leurs coordonnées ; c'est lui qui engage avec chacun des passeurs et en accord avec eux le rythme des rencontres.

Lorsque *le passant appelle le passeur* c'est un moment émouvant et éprouvant, le passeur est bousculé par cette interpellation, cela fait écho pour lui à ce moment où il est dans sa cure, « il est la passe » entre psychanalyse en intension et psychanalyse en extension, nous dit Lacan. Le passeur a toute possibilité de se désister, le passant peut alors tirer un autre passeur. *Le passeur est désigné par son analyste*, il se trouve dans une position proche de celle du passant, à ceci près que ce questionnement du désir de l'analyste est pour lui à ce moment l'enjeu du travail dans sa cure. Il est entre le passant et le cartel, entre sa cure et l'institution, entre le singulier du passant et le public du cartel. *L'analyste du passeur* n'est pas très loin sur les berges de ce trajet, dans la désignation du passeur, il y va de sa mise, il est remis sur le bord de sa propre autorisation : son désir d'analyste est sur la brèche⁹. Lorsqu'il transmet le nom du passeur au secrétariat de la passe, par cet acte, il s'engage, lui ainsi que l'analysant qu'il désigne, dans la dimension du collectif.

Au préalable, dans ce moment où il est saisi par la question de désigner son analysant, il s'en ouvrira à un membre du collège de son choix pour éprouver ou saisir au mieux ce moment dans la cure, entendre peut-être aussi la portée d'une telle désignation qui n'est pas sans conséquence dans le collectif et dans le déroulement de l'analyse. C'est un moment où l'analyste s'extrait de la cure pour se poser la question auprès d'un autre pris dans le dispositif, il considère ce qu'il croit repérer chez l'analysant, peut-être entend-il de son côté quelque chose de cette désupposition de savoir. Il ne s'agit là ni d'un contrôle, ni d'un accord, ni d'une autorisation ; la décision finale, l'acte de désignation et sa concrétisation dans la transmission du nom du passeur au secrétariat revient au psychanalyste. Comme le fait remarquer Guy Lérès « cette nécessaire parole adressée fait insister quelque chose du collectif¹⁰ », d'où l'importance de mettre au travail dans nos écoles ce moment de désignation. Je précise que si ce sont les analystes membres de nos deux écoles qui désignent les passeurs, les passeurs quant à eux n'ont aucune obligation d'avoir fait acte d'inscription dans les écoles ou ailleurs.

Le passant rencontre chacun des passeurs au rythme et pendant le temps qui lui sera nécessaire ; le passeur accompagne le passant dans cette traversée. À la fin de ses rencontres avec chacun des passeurs, le passant informe le secrétariat de la passe de la fin de son témoignage, un cartel est formé pour

⁹ Il est possible de se reporter aux travaux récents : de Frédérique Saldès, « Notes sur l'analyste désignant » et d'Annie Staricky, « Questions en jeu dans le collège de la passe » cf. ici-même respectivement p. 9 et p. 15. Gilbert Hubé reprend aussi en partie cette question dans son exposé tenu à Bordeaux le 9 décembre 2006 : « Le passeur qui sait / qui c'est ? ».

¹⁰ G. Lérès, « Mi-passe et quart de tour », *Carnets de l'EPSF*, n° 47, nov.-déc. 2003, p. 13.

entendre sa passe. Dans notre dispositif, un cartel se forme pour une passe unique puis se dissout, ce qui entraîne un certain tourbillon, un plus grand nombre de membres seront partie prenante dans ce trajet.

À la différence des cartels que nous avons évoqués au début de ce travail, dans lesquels les membres se choisissent, ici la constitution du cartel ne relève pas d'un choix des membres entre eux. Ils sont tirés au sort parmi les membres du collège de la passe, ce collège est actuellement composé de treize membres. Informé qu'il a été tiré au sort et prenant connaissance du nom du passant et des passeurs, tout membre a la responsabilité d'accepter ou de refuser de s'engager. Dans un cartel de passe, on ne se choisit pas, il y a tirage au sort. Pourtant, je voudrais préciser qu'un point en commun, un trait tient entre eux les quatre *membres du cartel* tirés au sort : ils font partie du collège. Ils s'y sont engagés au titre de leur réponse positive à la demande des derniers Analystes de l'École qui ont désigné le collège.

Cette réponse remet au travail la question du *s'autoriser* pour chacun, question éprouvée dans la cure. Un engagement commun fonde le collège pendant la durée de son fonctionnement sur deux années. De leur côté, les derniers Analystes de l'École endossent la portée et les conséquences de la désignation de ce collège. Pourquoi ? Pris dans les effets d'après-coup de l'acte et de leur nomination, ils sont supposés être les moins mal placés pour pouvoir pressentir ceux chez qui *cela peut passer*. Le collège sera ainsi formé au regard de cet enjeu d'école.

La question des *habitants du collège* et des autres personnes concernées dans le dispositif est moins celle d'être à la hauteur que celle d'un rapport de proximité à cette vérité de la passe.

Les quatre tirés au sort se réunissent entre eux pour choisir *un plus-un*. Ce plus-un peut être choisi parmi les membres des deux écoles, mais aussi à l'extérieur, membre ou non d'une association ou d'une école. Le choix se portera sur quelqu'un pris dans l'expérience de l'analyse.

Ce cartel s'engage alors dans son parcours. Il reçoit les passeurs un par un et se laisse saisir par leur texte, expérience inédite. Le passeur dans la procédure témoigne de la passe du passant.

Le passeur ne va pas répéter le tracé du passant comme tel. Pris dans les effets d'après coup des rencontres, ce n'est qu'à partir de ces effets que surgira son propre dire ; l'énoncé de ce dire, ainsi que m'autorise aujourd'hui à le transmettre un passeur, « va se vivre comme une dé-position dans un faire que ça passe où dans le même temps on se vit, on s'éprouve dé-positionné, c'est vertigineux ». Pour le dire autrement, dans ce même temps le passeur accomplit son propre serrage du bout de réel que lui a passé le passant, ce réel cause de la passe du passant.

Le passant dont voix et regard sont délocalisés chez le passeur se risque dans le dispositif, hors cure, en dehors du transfert de la cure, « à témoigner au mieux de la vérité menteuse¹¹ », se risque à extraire quelque chose de l'énigme qui constitue l'objet cause de son désir.

Aux prises avec cette dé-position, ce dépôt, ce reste, confrontés au texte qui se forme des deux témoignages, au texte qui se tisse dans l'entre deux, pris dans ce dispositif de lecture, que se passe-t-il pour les cinq habitants du cartel ?

Ils ont la charge de reconnaître ce savoir que le passant n'est pas sans savoir, qui s'est à lui dévoilé, construit avec son inconscient, de repérer ce « moment de passe » dont il témoigne dans le dispositif, moment de l'analyse dans la fin de partie, moment où le sujet objective la cause de son désir jusqu'à vouloir opérer pour un autre la même séparation.

Dans le cartel de passe, un certain nombre de traits, de marques apparaissent dans le travail de déchiffrement des textes ; il s'éprouve que le passant n'a pas parlé de la même façon à l'un et à l'autre passeur, mais aussi que chaque passeur va, dans les effets d'après-coup, accomplir son propre serrage du bout de réel à partir de ce qu'il a entendu du passant et du point où il en est dans sa propre analyse.

Je ne reviens pas ici sur ce déchiffrement, de nombreux travaux en témoignent dans les publications d'école ou ailleurs.

Je souhaite m'attarder sur cette question : *Par où passe le savoir dans le dispositif ?*

Qu'est-ce qui pourrait faire levier, ressort dans la circulation des bouts de savoir entre les membres engagés dans les chicanes du dispositif ?

Quelle serait la nature de ce lien très particulier à quelques autres, lien par lequel du savoir se forme et se transmet par des voies singulières convoquant, impliquant le désir de l'analyste ?

Il m'est venu à cet endroit d'interroger le désir de savoir, terme complexe et controversé, je me risque à cette hypothèse : n'est-ce pas *le désir de savoir* qui habite et s'abrite chez chaque membre du dispositif qui pourrait être *le ressort du forçage dans la passe*, la cause par où le savoir passe en acte là où la vérité peut ne pas convaincre¹² ? Cela pourrait éclairer par où passent les liens entre passant, passeurs, membres du cartel, liens qui ne sont plus pris dans le transfert de la cure.

Lacan fait référence au désir de savoir dans la « Lettre aux Italiens », en avril 1974, dans laquelle il donne des indications sur la passe, également dans la « Note sur le choix des passeurs » au printemps de la même année, note adressée

¹¹ J. Lacan, « Préface à l'édition anglaise du séminaire XI », *Ornicar ? 12/13, Sur la passe*, Le champ freudien, décembre 1977, p. 126.

¹² Cf. *Scilicet 2/3*, Paris, Seuil, 1970, p. 391.

aux A.E. de l'École freudienne de Paris, seuls autorisés à désigner des passeurs dans cette école. Il le développe aussi dans son séminaire *Les non-dupes errent* en 1973-74, où il fait du désir de savoir un des noms du désir de l'analyste. « Au cours de ce séminaire, il distingue l'amour du savoir dont la psychanalyse a découvert la vérité avec le transfert, l'horreur du savoir auquel le sujet supposé savoir fait écran, et le désir de savoir dont il précise qu'il n'y en a pas, sauf peut-être dans certains cas après une analyse¹³. » C'est comme désir de savoir que le désir de l'analyste soutient l'analysant dans l'élucidation de son désir dans la cure. Dans son séminaire *l'Éthique*, plus particulièrement le 22 juin 1960, Lacan aborde cette notion du désir de l'analyste. « Ce que l'analyste a à donner... ce n'est rien d'autre que son désir, comme l'analysé, à ceci près que c'est un *désir averti*.¹⁴ » Il ne s'agit pas pour l'analyste de protéger le sujet de sa confrontation au réel : c'est par la vérité de la plainte et de son contenu, la souffrance du symptôme que du savoir peut s'atteindre. La répétition de la plainte évide la jouissance. Au point vidé de joui-sens, de sens peut surgir le savoir troué de l'inconscient, trou dans le savoir. C'est en lien avec la chute du sujet supposé savoir, avec le moment de la destitution subjective, que le sujet est confronté au réel de ce trou, à ce savoir qui lui fait horreur. C'est d'avoir cerné la cause de l'horreur de savoir, que dès lors l'analyste sait être un rebut, c'est ce que l'analyse a dû au moins lui faire sentir¹⁵. À cette condition, un sujet peut consentir au désir de savoir.

Le désir de savoir de l'analyste n'opère pas seulement dans le champ des cures qu'il conduit, il concerne aussi la poursuite de l'expérience, il la soutient, dans la mesure où il opère aussi dans le champ de l'élaboration et de la recherche.

C'est suspendus à ce désir de savoir (ce désir dont le savoir sans sujet est la cause) que les analystes pris dans l'entendu d'une passe opèrent. Ils opèrent de leur propre cure menée possiblement à ce terme.

Dans cette confrontation aux textes des passeurs, à des éclats de savoir, dans ce saisissement qui n'est pas le même pour chacun, une lecture pourtant va se faire. C'est dans la façon d'y mettre du sien, de faire émerger de la pure différence de l'un à l'autre que se construit le déchiffrement du texte, c'est par le *laisser place* à cette pure différence qu'il sera possible de gagner un peu sur l'irréductible à déchiffrer. Dans un premier temps, dupe de la théorie, il est difficile d'échapper à des effets de sidération, cela part dans tous les sens, il n'y

¹³ B. Lemérier, « Désir de savoir ? », *Essaim* n° 6, Ramonville Saint-Agne, Érès, p. 22. Cet article déploie longuement cette question du désir de savoir.

¹⁴ J. Lacan, *L'éthique*, Paris, Seuil, 1986, p. 347. Cf. aussi l'article d'Annie Tardits, « L'éthique et le désir de l'analyste », *Essaim*, n° 11, Ramonville Saint-Agne, Érès : p.17. Elle articule comment Lacan convoque la figure d'Œdipe à Colone. « Œdipe est convoqué là comme figure du *désir de savoir*... c'est dans cette zone d'élucidation du désir, en payant de l'aveuglement qu'il s'inflige, qu'Œdipe à Colone franchit la limite d'un *ne-rien-vouloir-savoir* de son désir. »

¹⁵ Cf. J. Lacan, « Lettre aux Italiens », *Autres Écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 309.

a qu'à relire ses notes après l'entendu des passeurs pour s'apercevoir de l'émotion qui saisit, mais aussi de l'ampleur de l'énigme. Il s'agit de ne pas comprendre trop vite, de ne pas boucher l'énigme. Le savoir inédit s'éclaire dans les trous du dire, dans l'énonciation qui surgit, dans l'équivoque mais aussi dans les effets repérables pour chaque habitant du cartel dans ce qu'il peut saisir dans ses rêves, ses actes manqués, son corps. Progressivement ces bouts de savoir entrevus sont mis au travail, il s'agira de se reconnaître entre savoirs — savoir crû dans son propre, savoir obtenu par chacun de sa propre cure, de sa pratique, savoir éclairé par les énoncés de Freud et de Lacan, mais pas savoir de livre. Il est remarquable que le dire singulier du passant nous impose de réinterroger certaines formules dans la théorie analytique, qui appréhendent le moment de la passe ; lorsqu'elles restent en défaut, là où ça défaille, il peut y avoir invention de savoir. Nous sommes là au plus près de ce que nous transmet Freud dans la question de l'analyse profane : « L'expérience enseigne ce que nous ne savons pas encore, elle permet aussi de confirmer ce que nous savons, elle permet d'acquérir des convictions tout en éprouvant dans notre corps, dans notre esprit ce que la psychanalyse affirme et qui nous fait peu d'impression lors d'un enseignement théorique de doctrine¹⁶ ».

Ainsi, le désir de savoir n'est pas à entendre comme désir d'en savoir plus, d'en découvrir plus sur la vérité, mais c'est un désir causé par ce qui reste quand la vérité se barre. À ce point, il ne s'agit pas d'inventer un savoir qui boucherait ce trou mais d'inventer un certain mode de tourner autour, de le cerner ; tourner autour du vide de l'objet *a*, objet cause du désir, donc situé non pas devant mais derrière le désir. Cela s'éclaire de temps en temps dans l'entendu des passes.

Cette invention de savoir c'est, dit Lacan, la seule chose qui puisse préserver le groupe analytique de son extinction¹⁷. D'où l'importance de la passe dans une école.

Déplier en détail ce *par où ça passe* met en évidence que tout membre inscrit dans nos écoles respectives, qu'il soit plus ou moins proche du dispositif, peut à un moment ou à un autre être aux prises avec ces questions du passage de l'analysant à l'analyste, donc de la passe.

Ce dispositif de formation nous mène au cœur de la question de ce qui enseigne, de ce que la psychanalyse nous enseigne. Le pari engagé à l'ouverture de ce dispositif de passe entre écoles tient depuis six années. Malgré la

¹⁶ S. Freud, *La question de l'analyse profane*, Paris, Gallimard, 1985, p. 52.

¹⁷ Cf. J. Lacan, *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, inédit, séance du 16 juin 1965.

dispersion des analystes dans la communauté lacanienne¹⁸, des ouvertures sont donc possibles par l'invention de dispositifs capables de faire entendre et de produire un travail d'élaboration de la clinique.

¹⁸ Sur cette question, se reporter au premier numéro de la revue *Essaim*, « De la communauté issue de l'enseignement de Lacan », Ramonville Saint-Agne, Érès, 1998.